

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale |
| Herausgeber: | Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner |
| Band: | - (2019) |
| Heft: | 3 |
| Artikel: | Penser le territoire en termes de genre |
| Autor: | Laëtitia Béziane, Camille / Surchat Vial, Nicole |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-957999 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Penser le territoire en termes de genre

CAMILLE LAËTITIA BÉZIANE

Aménagiste, Coordinatrice transports et territoire à la Section Planifications Fédérales de l'ARE.

NICOLE SURCHAT VIAL

Architecte epfl fsu phd, Genève.



[ILL. 1]

[ILL. 1] Soin porté à l'éclairage dans la requalification du Bourg, Fribourg. Le projet de l'éclairagiste Susanna Antico pour le Bourg de Fribourg est conçu en deux strates de lumière superposées, complémentaires et synchronisées: l'éclairage fonctionnel permet la circulation des piétons et des bus dans tout le périmètre, la strate d'ambiance révèle les éléments architecturaux déterminants, notamment les volumes et les matériaux. (Source: Image de synthèse, Susanna Antico, Studio Fusaro&Montagnini)

Les inégalités sociales s'observent dans le territoire lorsque les femmes et d'autres personnes n'appartenant pas au «genre dominant» se retrouvent exclues d'espaces qui devraient pourtant aussi leur être dédiés. Cette dynamique traduit spatialement un phénomène social d'exclusion et de domination. Deux membres de la FSU explicitent ce qui les interpellent dans cette thématique. Illustré d'exemples de réalisation pour lesquelles une attention particulière au genre a été portée à Fribourg, ces deux articles énoncent des pistes de réflexions pour les professionnels de l'aménagement.

CAMILLE LAËTITIA BÉZIANE

L'espace public à l'épreuve du genre, quelle inclusivité?

L'espace public urbain occidental serait par définition destiné à tous-tes. La rue, les places, les parcs sont des espaces communs du vivre ensemble. Leur accès devrait dès lors être non discriminant et égalitaire. Pourtant des pratiques différencieras de l'espace public sont aisément observables et force est de constater que cet espace reproduit les rapports de domination sociale ainsi que les inégalités entre les genres.

Si les hommes cisgenres [1] (contraire de transgenre, soit dont l'identité de genre correspond au sexe qu'ils ont reçu à la naissance), préféablement blancs et hétérosexuels, représentant le «genre dominant» peuvent s'approprier indifféremment l'ensemble de l'espace public, les autres minorités sociales (constituées par toutes les personnes qui enfreignent les normes de façon visible) en ont une pratique plus restreinte, notamment le soir et la nuit. Dans l'espace public, les différentes formes de discriminations à l'égard des personnes minorisées entravent leur accès et leur pratique de l'espace public. Elles se traduisent par exemple par des remarques ou regards désobligeants, des siflements, du harcèlement, des insultes (à caractère sexuel), des attouchements et autres agressions verbales et physiques.

Le risque, pour les femmes, d'y être exposées et le sentiment d'insécurité qui leur est inculqué dès l'enfance peuvent générer une adaptation du comportement et la mise en place de stratégies d'évitement: changement voire rallongement d'itinéraire, respect d'un couvre-feu en termes d'horaire, port de certains vêtements, fait de faire semblant d'être au téléphone ou encore de se faire accompagner. Ce respect de règles implicites visant à augmenter la sécurité s'apparentent à une assignation spatiale qui excluent les femmes et autres personnes n'appartenant pas au «genre dominant» d'espaces qui devraient aussi leur être dédiés. Cette situation

[1] Transgender Network Switzerland TGNS



[ILL. 2]



[ILL. 2+3] Avant/Après la cour de récréation de la Vignettaz, Fribourg. Lors de l'agrandissement d'un bâtiment scolaire, la Ville de Fribourg a projeté de nouvelles configurations d'usage. Initialement, les filles occupaient peu les deux terrains de foot, et se tenaient plutôt sur le pourtour de la cour, en spectatrice. Le projet, résultat d'un concours pour architectes et paysagistes, recourt à des éléments ludiques comme des perches de bois, des monticules, des couleurs ainsi que des arbres fruitiers afin que filles et garçons cohabitent, jouent ensemble et apprennent à se côtoyer avec respect dans l'espace public. (Photo: Interval Paysage; Image de synthèse: Susanna Antico, Studio Fusaro&Montagnini)

[ILL. 3]

contrevient au droit à la ville décrit par Henri Lefebvre. Comme le souligne Marylène Lieber [2]. Professeure en étude genre à l'Université de Genève, l'auto-restriction du droit à la ville des femmes a un impact direct sur leur liberté de mouvement. Elles évitent en effet de prendre des risques dans l'espace public. Il est intéressant de mentionner qu'en termes statistiques, les femmes ont cependant plus de probabilité d'être victimes de violences dans l'espace privé que dans l'espace public.

Des mouvements citoyens aux outils de planification

Cette auto-restriction est dénoncée par des organisations citoyennes. Des organisations comme les Slutwalks, A Nous la Nuit!, ou encore Hollaback! s'inscrivent dans une perspective d'empowerment et proposent des initiatives (marches, soirées de sensibilisation, plate-forme de soutien, etc.) pour que les femmes puissent se réapproprier l'espace public. Le manifeste de la grève des femmes suisse du 14 juin 2019 demande d'ailleurs expressément que des mesures concrètes soient prises pour lutter contre toutes les formes d'oppression et de discrimination, que ce soit dans l'espace privé ou public.

Afin d'identifier les potentiels d'amélioration dans les espaces publics et d'émettre des recommandations à l'attention des urbanistes, élu-e-s et autres planificateurs-trices, des marches exploratoires ont été initiées à Toronto en 1989 comme outil d'analyse des pratiques genrées de l'espace public. Ces marches sont organisées dans de différentes villes européennes (par ex. Bruxelles, Bordeaux, Lausanne).

Dans la même lignée, le guide «Genre & espace public» de la Ville de Paris [3] propose des mesures urbanistiques pour rendre les espaces publics plus inclusifs, tant dans leur usage que leur accessibilité. Il traite notamment de la signalétique, de l'éclairage, de la largeur des trottoirs, de la possibilité de demander l'arrêt du bus hors des arrêts officiels à partir d'une certaine heure pour descendre au plus près de sa destination. Les points d'eaux, les toilettes publiques, les zones d'attente et de détente (bancs), les parcours et équipements sportifs, les aires de jeux pour les enfants sont également analysés. Le guide recommande de traiter les zones propices au harcèlement (par ex. impasses ou rues étroites) avec une

attention particulière y compris dans la conception de la végétalisation. Des mesures contribuant à éradiquer le sentiment d'insécurité peuvent également contribuer à ce que les femmes ne se perçoivent plus comme des victimes mais comme des actrices de leur propre sécurité.

Des moyens d'action, de la formation à la gouvernance

Au-delà des mesures urbanistiques, la formation des architectes, urbanistes et autres planificateurs-trices du territoire mais aussi des agents publics (par ex. équipe de nettoyage, policier-e-s en patrouilles, chauffeur-e-s de bus) et la féminisation de ces métiers peuvent contribuer à rendre les espaces publics plus sûrs et plus inclusifs. Au niveau décisionnel, il est également important que la parité soit respectée et que des processus de participation partaires soient mis en place pour que la ville soit planifiée par et pour tous-tes, soit y compris les personnes minorisées.

Enfin, il serait pertinent, lors de l'allocation des budgets à des aménagements ou installations, de tenir compte de leur potentiel d'utilisation par des publics aux besoins variés, afin que les espaces urbains communs deviennent vraiment publics [4]. Les initiatives citées précédemment contribuent à un changement en ce sens, qui ne sera effectif que si simultanément les mentalités changent à travers une sensibilisation et une éducation affranchies du poids des normes.

[2] Lieber Marylène, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de Sciencespo, 2008.

[3] Guide référentiel «Genre & espace public» de la Ville de Paris (2016). <https://api-site.paris.fr/images/85756>

[4] Raibaud Yves, *Une ville faite pour les garçons*, <https://lejournal.cnrs.fr/billets/une-ville-faite-pour-les-garcons>, 21.03.2014.

ZUSAMMENFASSUNG

Siedlungsräume gendergerecht denken

Die sozialen Ungleichheiten im öffentlichen Raum zeigen sich dort, wo Frauen und andere Personen, die nicht dem «dominanten Geschlecht» angehören, von Orten ausgeschlossen werden, die eigentlich auch für sie bestimmt sein sollten. Damit wird das soziale Phänomen des Ausschlusses und Dominierens räumlich erlebbar. Zwei Mitglieder des FSU erläutern, was diese Thematik bei ihnen auslöst und legen für die Fachwelt dar, in welche Richtung die Überlegungen gehen sollten.

Laëtitia Béziane erwähnt die Begehung mit Frauen («marches exploratoires») als Instrument für eine inklusive Planung. Sie verweist auf die Notwendigkeit, die genderbedingten unterschiedlichen Erfahrungen im öffentlichen Raum bei der Ausbildung der Raumplaner zu thematisieren. Außerdem betont sie, dass die Minderheiten (in Bezug auf die dominierende Gruppe der weissen, heterosexuellen Männer) nicht nur in den Planerberufen vertreten sein müssen, sondern auch in Bereichen, die eine Präsenz im öffentlichen Raum bedingen (z.B. Polizei oder Reinigung). Dies soll gewährleisten, dass die Erfahrungen aller Benutzerprofile berücksichtigt werden. Das von Nicole Surchat Vial kommentierte Vorgehen der Stadt Freiburg beschreibt die Verbesserung der differenzierten Beleuchtung im Burgquartier sowie die Neugestaltung eines Pausenhofs, bei welcher man der gemischten Nutzung spezielle Aufmerksamkeit widmete.

RIASSUNTO

Pensare il territorio in termini di genere

Le disegualanze sociali si osservano sul territorio quando le donne e le altre persone non appartenenti al «genere dominante» sono escluse da spazi che dovrebbero essere dedicati anche a loro. Questa dinamica riflette spazialmente un fenomeno sociale d'esclusione e dominazione. Due membri della FSU espongono in che modo questa tematica li interroga e condividono con i professionisti della pianificazione delle piste di riflessione.

Laëtitia Béziane menziona le visite sul terreno condotte assieme alle donne («marches exploratoires») come strumento di pianificazione inclusiva. Béziane richiama l'attenzione sulla necessità di trattare la varietà dello spazio pubblico in relazione al genere nella formazione alla pianificazione del territorio. L'autrice sottolinea inoltre che, al fine di tener conto dell'esperienza di tutti i profili di utenti, le minoranze (rispetto al gruppo dominante di uomini bianchi ed eterosessuali) devono essere rappresentate nelle professioni legate alla pianificazione come pure nelle professioni che operano nello spazio pubblico (ad es. polizia o nettezza urbana). L'approccio della Città di Friborgo, commentato da Nicole Surchat Vial, descrive il miglioramento dell'illuminazione differenziata nel borgo di Friborgo, così come la riqualifica di un cortile per la ricreazione, per il quale è stata posta particolare attenzione all'uso misto.

CONTACTS

laetitia.beziane@are.admin.ch
surchat@sunrise.ch